BULLETIN MUNICIPAL



COLLERET – OSTERGNIES

Sommaire :

80	ommaire;	
•	Rénovation de l'église d'Ostergnies	s 1
•	Le mot du maire	2
•	Finances	3
•	Inscription à l'école maternelle	6
•	Centre de loisirs	6
•	Nouvelles Activités périscolaires	7
•	Fleurissement	8
•	Étang communal	8
•	Broyage des branches	9
•	Sécurité	9
•	État civil	10
•	Dates à retenir	11
•	Divers	12
•	Incivilités	13
•	Collecte des déchets ménagers	14
•	Api Colleret	14
•	El Bio Gardin	15
•	Parole donnée aux agriculteurs	15
•	Championnat de France triathlon	16
•	Trop c'est trop!	16

Rénovation de l'église d'Ostergnies





• RDV à ne pas manquer

• Souvenirs... souvenirs...

• Janvier en images

Marché de Colleret : tous les mardis après — midi sur la place

18

- La ferme Lanthier propose ses services (boucherie, charcuterie, traiteur).
- Mickaël Mondry propose des produits de soins corporels à l'Aloè Véra.

LE MOT DU MAIRE

Les Élections Présidentielles : le parrainage du maire.

Nous voici donc au printemps.

Cette belle saison où toute la nature s'éveille après un hiver trop long, trop humide; les sujets de conversation ne portent pas sur le jardinage, la météo et tout autre sujet de saison mais bel et bien sur un thème inattendu : quelle « casserole » pour les présidentielles

Je suis comme beaucoup d'entre vous : écoeuré de la politique, déçu de la pauvreté du débat, agacé de ces discours sans relief et enfin exaspéré du comportement dédaigneux que les principaux candidats affichent face aux français, toujours dans l'attente d'une véritable politique de la liberté, d'égalité et de fraternité. La France et le peuple de France ne méritent pas cela.

Je ne me retrouve pas dans ce débat où les promesses pleuvent de partout et qui certainement ne seront pas tenues : l'histoire nous le prouve. Comme tous les maires de France j'ai été sollicité par certains candidats (pas tous) à grand renfort de formules de politesse flatteuses : votre dévoué, cordialement, amicalement ; ensemble etc, etc...

Le parrainage d'un candidat à la présidentielle est l'affaire du maire et plutôt que de m'abstenir, j'ai préféré donner mon soutien à une candidate qui a pris le temps de s'adresser à moi, de m'envoyer sa porte - parole pour me convaincre et ce à trois reprises. Je ne partage pas du tout les idées de cette candidate et ne voterai pas pour elle. D'ailleurs, elle n'a pas cherché à me convaincre, mais m'a simplement demandé de lui donner la possibilité de s'exprimer. J'ai entendu ses arguments. Mon attachement à la démocratie m'a amené à donner mon soutien à Nathalie ARTHAUD, persuadé qu'elle n'obtiendrait pas les 500 signatures exigées.

Beaucoup de « petits maires » sans appartenance politique affichée ont eu ce réflexe et à ma grande surprise Madame ARTHAUD a obtenu ce quota et j'en suis heureux pour elle : nous aurons donc à cette élection au moins une candidate sans aucune chance réelle de réussite, mais qui pourra faire entendre son message.

Vous l'aurez compris, chers concitoyens mon choix n'est aucunement politique mais le reflet d'une certaine méfiance envers les grands partis et d'un certain malaise à l'écoute de tous ces scandales.

Je n'aurai qu'un seul conseil à formuler : **ALLEZ VOTER** c'est votre droit mais aussi votre devoir.

Le Maire, Claude MENISSEZ

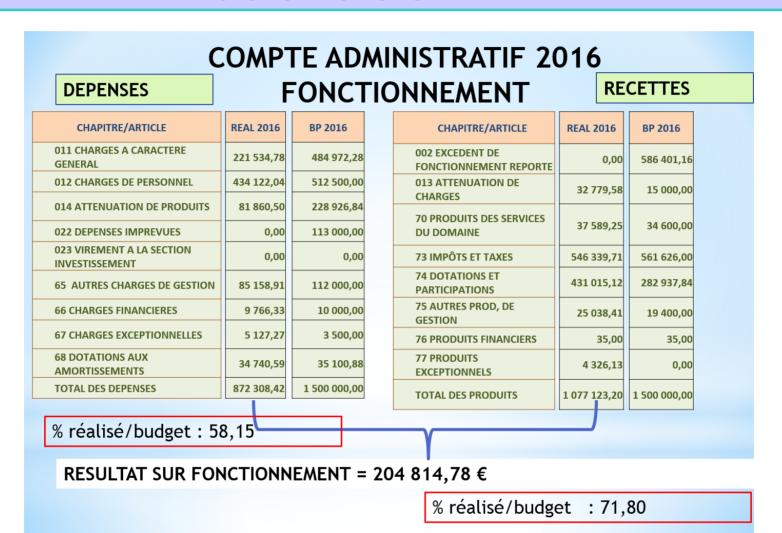
FINANCES

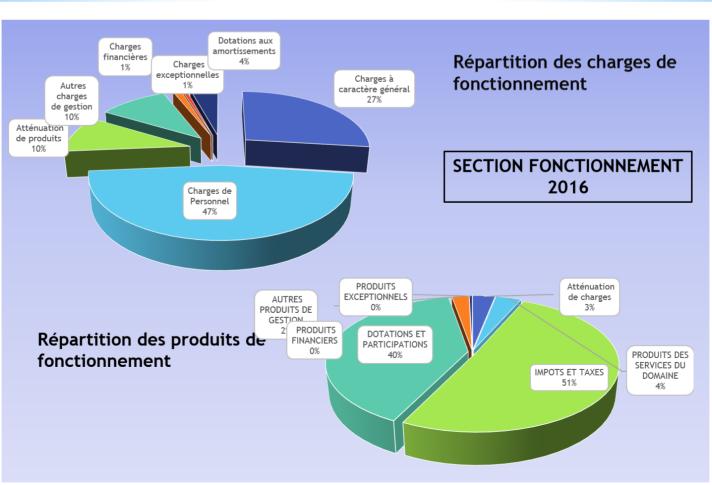




SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU 31 DECEMBRE 2016

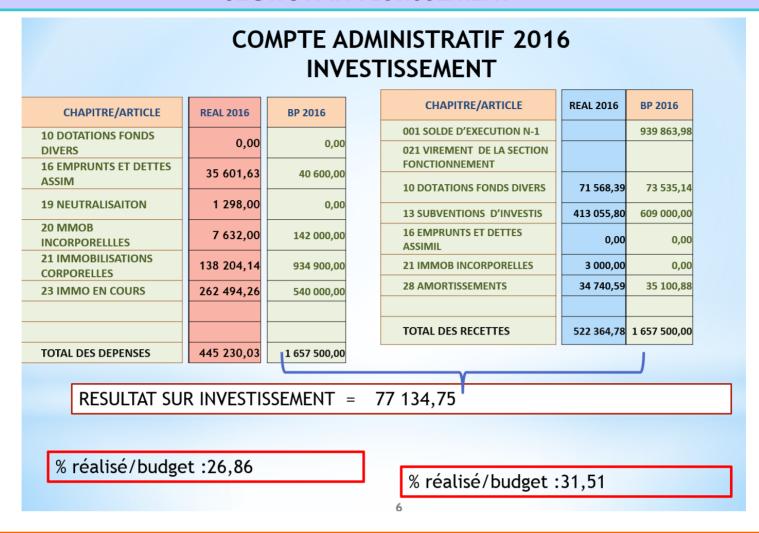
SECTION FONCTIONNEMENT





^{*} les charges de personnel déduites des remboursements d'indemnités journalières (atténuations de charges)

SECTION INVESTISSEMENT



Les dépenses d'investissements financées grâce aux ressources propres, et aux subventions ont permis de :

- poursuivre l'aménagement des allées du cimetière pour les personnes à mobilité réduite
- d'agrandir le parking du groupe Céline Harcqz pour une meilleure sécurité
- de réaliser des travaux à la bibliothèque notamment concernant l'installation de sanitaires
- d'aménager le couloir du niveau 1 en y faisant installer des placards
- de poursuivre les travaux de réhabilitation de l'école maternelle
- d'acquérir du mobilier de cantine, et divers matériels pour les écoles, des ordinateurs pour l'association informatique (AIC), sans oublier l'acquisition d'un broyeur très apprécié!

AFFECTATION DES RESULTATS 2016					
ELEMENTS	EMENTS		Fonctionnement		
Résultat du fonctionnement à la clôture de 2015 + recettes de fonctionnement 2016		586 401,16	Résultat		
		1 077 123,20	204.044.70		
- Dépenses de fonctionnement 2016		872 308,42	+ 204 814,78		
= RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016		791 215,94			
ELEMENTS		MONTANT			
Résultat de l'investissement à la clôture d 2015	de	939 863,98	Investissement		
+ Recettes de l'investissement 2016		522 364,78	+77 134,75		
- Dépenses de l'investissement 2016		445 230,03	777 134,73		
= RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016		1 016 998,73			
STE A REALISER INVESTISSEMENT : ecettes à réaliser : 200 162,20 € lépenses à réaliser : 318 625,47 €	352	5 791 215,94 € affect 2 904,99 € en investi 3 310,95 € gardés en	ssement, le solde		

BUDGET PRIMITIF 2017 VOTE LORS DU CONSEIL DU 7 AVRIL

Bonne nouvelle!

Lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier, M le Maire avait annoncé qu'il demanderait à ce que la commission des finances et le conseil municipal envisagent une baisse de la taxe foncière sur le bâti suite aux augmentations de l'agglo et du département !

La commission des finances réunie le 31 mars a proposé une diminution de 2,45 points, diminution entérinée lors du vote du budget : le taux sur les propriétés bâties passera donc de 19.45% à 17%, ce qui représentera pour la commune pour l'année 2017, en fonction des bases de calcul, une diminution des recettes de fonctionnement de 21 079 €!

Ex: pour une base d'imposition sur le bâti de 1 900 € : au taux de 19,45% = 370 € ; au taux de 17 % = 323 € soit un gain de 47 €

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVUES

ELEMENTS	MONTANT
Charges à caractère général	453 000,00 €
Charges de Personnel	522 100,00 €
Atténuation de produits	110 000,00 €
Dépenses imprévues	101 676,47 €
Autres charges de gestion	112 000,00 €
Charges financières	10 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Dotations aux amortissements	36 318,54 €
Virement à la section d'investissement	352 904,99 €

RECETTES PREVUES

ELEMENTS	MONTANT
Excédent de fonctionnement reporté	791 215,94 €
Atténuation de charges	11 851,64 €
Produit des services du domaine	34 100,00 €
Impôts et taxes	509 135,73 €
Dotations et participations	295 010,01 €
Autres produits de gestion	18 686,68 €
Produits financiers	0,00 €
Produits exceptionnels	40 000,00 €

TOTAUX 1700 000,00 € TOTAUX 1 700 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

Quelques projets pour 2017:

La refonte de l'aire de jeux près de l'école maternelle, la rénovation du préfabriqué (A Hennebert), le sablage de la façade de la bibliothèque, la toiture de la mairie, la mise en place de caméras et de clôture pour renforcer la sécurité aux abords des écoles dans le cadre du plan Vigipirate, la fin des travaux de rénovation de la petite église d'Ostergnies avec à ses abords la création d'un parking.

Cette section Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 1 677 000 € (cf détails sur le site de la mairie rubrique Finances).

ECOLE MATERNELLE

Inscriptions à l'école maternelle Pour la rentrée 2017 / 2018



Elles auront lieu aux dates suivantes:

pour les enfants nés en 2014 : **le vendredi 28 avril 2017 à 16h45.** Pour les enfants nés en 2015 : **le vendredi 5 mai 2017 à 16h45.**

La réunion d'inscription aura lieu à l'école maternelle dans la classe des TPS – PS en présence de l'enseignante et du directeur.

Pour ce jour – là, il faudra impérativement ramener le carnet de santé

(DTP Polio obligatoire sauf certificat du médecin justifiant l'absence de vaccination) et le livret de famille. La présence de l'enfant est souhaitable.

Il convient aussi de bien respecter la date de réunion qui correspond à la date de naissance de votre enfant.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion.

Le directeur de l'école maternelle

CENTRE DE LOISIRS

Cet été, la CAMVS (Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre) prendra la compétence du centre aéré qui fonctionnera *du* 10 au 28 juillet en journées complètes de 9h00 à 17h00 (sauf le 14 juillet), avec service de restauration le midi.

Les enfants scolarisés seront accueillis à partir de 3 ans révolus et jusqu'à 16 ans (jusqu'à la veille de leurs 17 ans).



Les 3 - 6 ans seront basés à Colleret.

Les plus de 6 ans iront à Ferrière la Petite.

Une garderie sera proposée à partir de 8h30 et l'accueil au centre se fera de 9h à 9h30, chaque matin.

Deux réunions d'informations seront organisées :

- à Ferrière la Petite, le mardi 2 mai à 18h à la salle des fêtes.
- à Colleret, le jeudi 4 mai à 18h à la salle des fêtes.

Parents, vous pouvez participer à l'une ou l'autre réunion.

Info:

http://www.agglo-maubeugevaldesambre.fr/auquotidien/jeunesse/accueil-de-loisirs.ete/

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES



ACTIVITES PERISCOLAIRES SAISON 2016/2017

Pour les groupes G4,G5 et G6 : 2 activités de 1h30 en alternance

ACTIVITES PREVUES POUR LA CINQUIEME PERIODE DU jeudi 27 avril au jeudi 18 mai

GROUPE	Enfants concernés	Intervenants	Activités	Lieu occupé
G1 G2 G3	Maternelle MS et GS + CP	Alexa + Stagiaires Brigitte Cl Romain	équitation à poneys	Les Ecuries du Val
G4	CE1	Sylvain Carole Mariane 13H30 - 15H	poterie	salle Rémond TACHE
	CE1	Mme CHOO 15H30 - 16H30	Anglais	Salle des mariages
G5	CE2	Samuel 13H30 à 15H	Musique et chants	Extérieur
43	CE2	Sylvain 15H30 à 16H30	poterie	salle Rémond TACHE
G6	CM1 CM2	Joëlle ou Cyril 13H30- 15H 15H15-16H30	danse ou gym.	Salle de Judo
Go	CM1 CM2	Michèle et Vanessa 13H30-15H 15H-16H30	Découvertes du littoral français: activités et jeux	Salle des Fêtes

ENVIRONNEMENT

Fleurissement



La commission environnement a décidé de reconduire en 2017 le fleurissement du village comme en 2016 avec, en plus, la prise en charge de l'entretien (arrosage, désherbage...) des vasques et des parterres fleuris. En ce qui concerne la mise en place de bacs à entretenir par les villageois se portant volontaires, ceux-ci seront commandés courant avril pour installation en mai (après les saints de glace). Nous prendrons contact avec les personnes de l'an dernier.

En ce mois d'ouverture, les pêcheurs de l'association « Ch'La Coule Douce » pourront apprécier le renforcement des berges de l'étang dont l'engazonnement vient d'être fait mi-mars.

Étang communal





Chemins ruraux



Bien que nous ayons remis des tonnes de cailloux, l'an dernier, pour boucher les nids de poules notamment dans le chemin romantique et le chemin de Branleux; il nous faudra recommencer cette année à ne mettre que des cailloux.



La réfection en macadam avec mise en forme du fond étant d'un coût prohibitif par rapport à l'utilisation qui est faite de nos chemins ruraux.

L'arrivée du parc éolien devrait contribuer à améliorer grandement la situation.

A ce sujet, nous avons appris que la société KDE démarche des propriétaires ayant des terrains sur la plaine de Colleret à Ferrière la petite ; cette zone n'a pas été retenue par le conseil municipal pour implanter des éoliennes.

Par ailleurs c'est la société VSB qui fut retenue pour l'étude et l'implantation du parc au Nordest de la localité. Cela n'empêche évidemment pas la société KDE de prospecter et de traiter avec les propriétaires sur Colleret, mais nous tenons à vous informer que cela n'engage en rien la municipalité sur la suite des engagements pris avec cette société.

attention

Pour les écarts nous vous demandons de prendre rendez-vous en mairie pour une intervention du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet 2017.

Nous vous demandons de sortir vos branches la veille en bordure de voirie et de laisser des sacs si vous souhaitez récupérer le paillis.

Circuit 1: Le lundi 17 juillet 2017

Rue Fernand Buchet, rue Lebrun-Malderez, rue de la gare, cité le Cousteau, la route nationale, l'impasse Gambetta, le n° 77 et 78 rue Jean Jaurès.

Circuit 2: Le mardi 18 juillet 2017

Rue du général de Gaulle, rue Guynemer, rue J. d'Arc, rue J. Dequenne, rue des Ecoles, rue V. Hugo, rue Pasteur, rue J.J Rousseau, rue du chemin Vert, rue J. Jaurès, rue de L'Abbé Delattre, rue Clémenceau, route de Marpent, route de Jeumont, rue Pierre et Marie Curie, rue Léon Blum, l'Impasse Salengro.

Circuit 3: Le mercredi 19 juillet 2017

Rue Emile Zola, rue d'Ostergnies, rue Léo Lagrange, le Hameau d'Ostergnies, rue des Fusillés, rue de la Liberté, rue du Moulin, rue de la Planque, rue de la République.

Pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses - cours



Le risque impose la mise en place de mesures de biosécurité renforcées, notamment dans l'ensemble des élevages non - commerciaux de volailles (basses - cours).

Ces mesures prennent la forme suivante: l'obligation de confinement ou de pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages pour toutes les basses - cours sans dérogation possible.

Il est rappelé la nécessité d'une vigilance collective extrême quant à tout événement de mortalité d'oiseaux, survenu dans les exploitations de volaille et au niveau de la faune sauvage, de la part de tous les acteurs et notamment des vétérinaires, éleveurs, chasseurs et propriétaires particuliers de basse - cour et d'oiseaux.



- Plusieurs chats de compagnie ont disparu depuis quelques temps et leurs propriétaires s'émeuvent de ces disparitions inexpliquées. Il est possible que ces animaux aient été victimes de la lutte contre les rats dont la présence s'intensifie et pour lesquels l'épandage de blé rouge est un moyen de lutte. Aussi il est demandé à la population utilisant ce poison ou un autre, de bien vouloir insérer les sachets dans des tuyaux PVC et ainsi empêcher les chats d'absorber ces produits.
- De nombreuses plaintes nous parviennent en mairie émanant de promeneurs ou marcheurs qui craignent la présence de chiens menaçants sur la voie publique.

Certains propriétaires de moutons et de volailles ont vus leurs animaux tués et dévorés

La divagation des chiens est interdite sur la voie publique, a ce titre nous serons dans l'obligation de confier les animaux errants à la SPA où les propriétaires auront à supporter les frais afférents aux ramassages.

État Civil 2016

Toutes nos Félicitations à ...

SIBIET Fabrice & **BOUREZ** Eliane

Unis le 23 juillet 2016

Bienvenue à... (Ne figure sur cette liste que les enfants inscrits à l'état civil de Colleret).

Né le 11 janvier **DECAMPS** Timéo **DELMOITIE** Louka Né le 10 février **COLEAU** Tonino Né le 20 février **BRAHIMI - MARECHAL** Ilyana Née le 28 février Né le 1er avril **MAHE** Thomas **LONGUET** Irtna Née le 22 avril **BERTEAUX** Elise Née le 27 mai Né le 30 mai **PESANT – TRICHA** Samy MALTERE LE GALLES Arsène Né le 14 juin Né le 23 juillet **VRECK** Mathéo Né le 8 août **MASSART** Théo

Né le 14 septembre **DECOURTRAY** Juliano **LETELLIER** Nathan Né le 17 septembre Né le 1er octobre **DUPUIS** Dayvon **MICHAUX** Lyam Née le 2 octobre Né le 13 octobre **MINIER** Aïan **LAURENT** Gauthier Né le 4 novembre Né le 17 novembre **FAUQUEMBERGUE** Jules **MONIER** Lila Née le 24 novembre

Sincères condoléances aux familles & proches de ...

DREUMONT Jocelyne Décédée le 2 janvier Décédée le 13 janvier **MARIN** Bernadette **JEU** Valérie Décédée le 7 février **ABRAHAM** Michel Décédé le 29 février LE PORT Jean Décédé le 14 mai Décédée le 21 mai **BARTEN** Christa **TILMANT** Carmen Décédée le 12 juillet Décédée le 13 juillet **SALVADOR** Arlette Décédé le 13 juillet **MACOINE** Maurice Décédé le 23 juillet **MASSON** Didier Décédé le 5 août **POIDEVIN** Jean-Claude Décédée le 5 août **LECLERCQ** Marie-Louise **LOMBARD** Gérard Décédé le 9 août

DECOCK Nathalie Décédée le 17 septembre

LAPCIK Jeannine
BAUDUIN Michel
DELVALLEE Michel
PLUMART Thérèse
CATTELAIN Reine
BONFILIO Christian
JORISSE Gisèle
TONDEUR Paul
HAVERBEQUE Alice
FOURNIER Philippe

CHANTRAINE Guy

Décédée le 18 septembre Décédé le 8 octobre Décédé le 12 octobre Décédée le 31 octobre Décédée le 10 novembre Décédé le 19 novembre Décédée le 25 novembre Décédée le 2 décembre Décédée le 6 décembre Décédé le 18 décembre Décédé le 22 décembre

DATES A RETENIR

Noces d'or ou de diamant



Les couples souhaitant fêter leurs <u>noces d'or ou de diamant</u> le 2 juillet prochain, sont invités à se faire connaître en mairie avant le 31 mai 2017.

Le vendredi 9 juin, la commune de Colleret offre son traditionnel voyage des aînés (à partir de 65 ans, la gratuité est aussi pour le ou la conjoint(e)).

Cette année nous irons à Saint-Quentin où nous vous proposons une visite des rues et de la belle cité picarde et ses musées.

Les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 19 mai.

Pour les accompagnateurs, le prix du voyage est de 45€ tout compris.







Les bons de « fête des mères » 10 € par enfant sont à retirer en mairie avec le livret de famille, à partir du lundi 15 mai jusqu'au samedi 27 mai, (sont concernées les mamans des enfants nés entre le 01/01/2003 et le 01/01/2017 habitant à Colleret).

Les bons sont à utiliser <u>du 22 mai au 30 juin</u> inclus dans les commerces mentionnés au dos des bons.

Dorénavant la mairie sera ouverte

le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 16h30 à 18h00.





Maubeuge:

Salle du Faubourg de Mons, route de Mons.

Le mercredi 17 mai, de 10h00 à 17h00 sans interruption.



Présidentielles elles auront lieu à la salle des fêtes :

- le dimanche 23 avril 2017 de 8h à 19h.
- le dimanche 7 mai 2017 de 8h à 19h.

<u>Législatives</u> elles auront lieu à la salle R. Tache :

- le dimanche 11 juin 2017 de 8h à 19h.
- le dimanche 18 juin 2017 de 8h à 19h.

Pour pouvoir voter aux présidentielles et aux législatives, vous devez avoir la nationalité française, être majeur, jouir de vos droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Être muni d'une pièce d'identité. <u>Un citoyen de l'Union européenne</u> qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

« LE Ch'ti jardin Colrétizien »

Reprend son activité prochainement : les rencontres auront désormais lieu les jeudis après - midi à partir de 14h.

Si vous avez un âme de jardinier, ou si vous avez juste envie de changer d'air, vous pouvez joindre Mme Cabotse à UTPAS de Maubeuge au 03.59.73.14.00 ou vous adresser à la mairie. D'avance merci et à bientôt...peut – être!

Mme Cabotse

DIVERS

MISE EN SERVICE DE LA BORNE ELECTRIQUE DE COLLERET

Le mardi 3 avril a eu lieu sur la place de la République à COLLERET le tournage d'un vidéo clip. Cette vidéo sera diffusée sur le site Internet de l'Agglo (http://www.agglo-maubeugevaldesambre.fr/) et sur Youtube pour marquer la mise en service des 45 bornes de recharges disséminées sur l'ensemble du territoire de l'Agglo.

Le jeune Lucas, de Colleret a été choisi pour donner la réplique à Mr SAINTHUILE.





Carte nationale d'identité (CNI): à compter du 14 mars 2017, les usagers devront faire leur demande de CNI auprès des mairies équipées. (Jeumont, Maubeuge, Aulnoye-Aymeries, Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes – Sur – Helpe et Fourmies. (Décision du ministère de l'intérieur)



Déclaration préalable de travaux

Elle permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction nouvelle (garage, dépendance, portail...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une <u>surface de plancher</u> ou d'une <u>emprise au sol</u> comprise entre 5m² et 20m². Pour les travaux sur une construction existante, ce seuil est porté à 40m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS),
- · construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2m,
- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80m,
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (par exemple, remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade).

Incivilités

Travaux:

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses, débrousailleuses, perceuses ne peuvent être effectués qu'en semaine de 8h à 20h. Le dimanche et les jours fériés, ils sont tolérés de 10h à 12h. (Arrêté du Maire du 01/07/2003)





Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets verts à l'air libre (l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures etc...

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €

(art 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et art 131-13 du code pénal)

Collecte des Déchets ménagers

Afin d'améliorer la qualité environnementale et faire baisser les dépenses liées à la collecte des déchets, un dispositif de refus de collecte sera mis en place dès le 1^{er} trimestre 2017. Votre bac dédié aux emballages recyclables ne sera désormais plus collecté, si les ripeurs détectent tout manquement aux bonnes consignes de tri.

L'information sera ensuite transmise à la CAMVS qui agira en fonction d'une des situations suivantes :

SITUATIONS	CONSEQUENCES
Une erreur de tri est constatée lors de la collecte	Un ambassadeur du tri (ADT) se rendra à votre domicile pour vous former aux gestes du tri.
Une 2 ^{ème} erreur de tri est constatée	1 ^{er} refus de collecte et nouvelle formation par un ADT.
Suite au 1 ^{er} refus de collecte, le tri n'est toujours pas réalisé correctement	2ème refus de collecte et amende financière à hauteur de 11€ (infraction de type 1 selon la réglementation en vigueur).

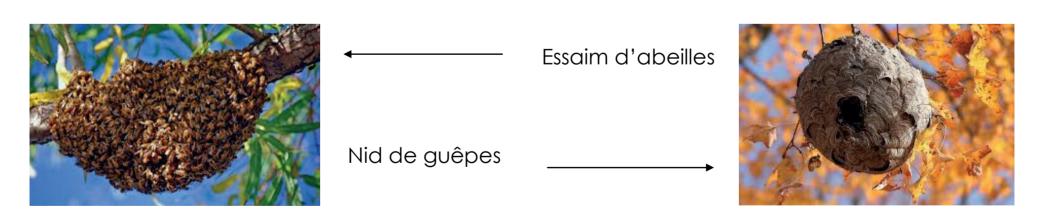
Afin de respecter le cadre de vie et de ne pas gêner le passage des voitures, des piétons et des poussettes, et d'éviter le vol, les bacs à ordures ménagères doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de collecte et rentrés aussitôt après le ramassage.

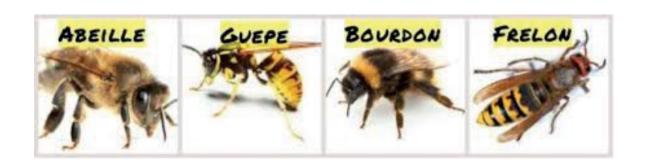


Le printemps est arrivé.... la belle saison!!

Les abeilles sont de sortie ... d'ici quelques semaines vous aurez peut-être la chance d'apercevoir chez vous ou dans la nature, un essaim d'abeilles.

N'ayez pas peur, appelez nous au 06.25.15.67.18





Petite recette maison de désherbant naturel « écologique et économique »

- 5 litres d'eau
- 1 kg de sel
- 200ml de vinaigre blanc

Arrosez de ce mélange les mauvaises herbes, laissez agir et lorsque la végétation commencera à jaunir et à faner il vous suffira de l'arracher.

A utiliser avec parcimonie sur des petites surfaces, par temps chaud, la pluie risquant de le faire ruisseler plus loin.

Les abeilles vous diront ...



EL BIO GARDIN



REJOIGNEZ L' AMAP EL BIO GARDIN

ous désirez manger sain, local, de saison et bio, venez nous rejoindre à l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) « El bio gardin » . L'Amap se situe à Louvignies-Quesnoy mais il existe un point de distribution à Colleret chez Sylvia Giachetti au 15 rue Léon Blum.

L'AMAP s'engage à vous fournir, tous les jeudis, un panier de légumes bio (d'une valeur de 12 ou 16 euros). La nouvelle saison débutera mi- mai. Si cela vous intéresse, vous pouvez consulter le blog Amap El bio gardin ou me joindre par téléphone au

03-27-67-77-27 ou par mail à sylvia.giachetti@wanadoo.fr

Parole donnée aux agriculteurs

Depuis 20-30 ans, le nombre de bovins en France a stagné, voir légèrement évolué.

Par contre, bon nombre d'exploitations ont disparu (-30 % tous les 10 ans...)

La structure des exploitations a évolué, quelques fois sous forme de sociétés de plusieurs agriculteurs (GAEC, EARL ...), le plus souvent familiales...

Le volume, le flux de matière en général en alimentation (foin, herbe et mais ensilage, paille..) mais aussi en production (céréales, colza, betteraves, pomme de terre etc..) ont donc fortement évolué par exploitation.

Pour faire face à ce flux de matière et la quantité de travail s'y attachant, le matériel a donc progressé. Colleret a, en complément, une coopérative appelé CUMA (Coopérative Utilisation Matériel Agricole) qui ne compte pas moins de 24 agriculteurs issus du village mais aussi des communes voisines.

La CUMA investit pour ses adhérents dans du très gros matériel afin de pouvoir réaliser, dans un temps très court, une masse de travail importante : tracteurs, engins de manutention, bennes, épandeurs, etc...

La taille des pneumatiques permet, paradoxalement, d'avoir moins de poids par m2 au sol.

La CUMA permet aussi d'accéder à de la technologie difficilement accessible individuellement. Il nous est facile de faire, par exemple, 30 ha de foin dans le même temps qu'on en faisait 5 dix ans plus tôt. Vous avez donc probablement croisé ces engins encombrants et volumineux.



Ces matériels sont renouvelés régulièrement. Donc sachez que, même impressionnants, leurs qualités de stabilité et de freinage n'ont rien à envier à nos vieux équipements d'antan...!!

Alors, avec un peu d'humour. Si dans quelques années nos vieilles voitures (3ème dimanche du mois sur la place) pas compatibles wifi, bluetooth, gps etc... et qui "causent" pas technologiquement avec les autres, rencontrent, dans le cadre d'une balade bucolique dans le chemin d'Oster-

gnies au détour d'un virage, le tracteur en photo ci dessous (robot), il est fort à parier qu'ils regretteront, avec amertume, l'œil vif de l'agriculteur "debout sur ses freins" mettant son équipage dans le bas côté afin d'éviter l'embrassade non consentie...

M'enfin (comme dirait Gaston Lagaffe...) j'irai garer, moi aussi, sur la place du village, à côté des vieilles autos, mon vieux tracteur équipé de son radio k7 d'origine...

Rédigé par le comité des agriculteurs

Championnat de France de Triathlon sapeurs pompiers – pompiers :

350 à 400 athlètes participeront à ce championnat le samedi 3 juin.

La course cycliste traversera notre village dans les rues suivantes :

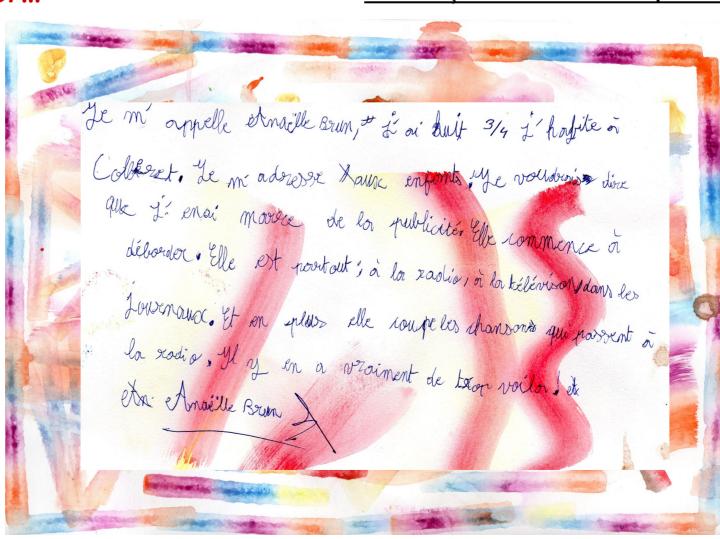
- Route de Solre le Château
- Départementale 936 (route nationale)
- Rue Général De Gaulle
- Rue J. Dequesnes
- Rue de la République
- Rue Pierre & Marie Curie
- Départementale 159 vers Marpent



Un arrêté municipal interdira la circulation dans ces rues.

TROP C'EST TROP...

Lettre reçue en mairie de la part d'Anaëlle





Les rendez-vous à ne pas manquer Plus d'infos sur : mairiecolleret.fr

MAI

29 avril	Concours au blanc	Étang	Ch'la Coule Douce

7 mai	1ère Journée truite	Étang	Ch'la Coule Douce
8 mai	Défilé place de l'Europe à 10h30		Commune
14 mai	Concours officiel d	Concours officiel de dressage	
20 mai	Classe verte	Étang	Ch'la Coule Douce
20 & 21 mai	Journée pêche	Cousolre	La chasse communale
21 mai	Repas « Buffet campagnard »	Salle des fêtes	Le Club de l'Amitié
25 mai	Concours interne de dressage		Les Cavaliers du Val
27 & 28 mai	Ducasse d'Ostergnies	Ostergnies	Les Cavaliers du Bonheur



1 ^{er} juillet	Fête du Club		Les Cavaliers du Val
2 juillet	Noces	Salle des fêtes	Commune
13 & 14 juillet	Fête Nationale	Salle des fêtes	Commune & Inter associa-
14 juillet	Défilé départ place de l'Europe 10h30		Commune
14 juillet	Concours de pétanque	Stade	AFCC

JUILLET

Les Bielles Autos: Chaque 3ème dimanche du mois, exposition de véhicules anciens de 10h à 13h sur la place.



Tous les jeudis après-midi à partir de 14h à la Salle André Hennebert, sont organisées des animations, des sorties, etc...

Renseignement: Mr LEFEBVRE Patrick: 06.52.59.62.38

Souvenirs...

Souvenirs...



Le Conseil municipal par la voix de Kathleen LENNE Responsable information, communication, en charge du bulletin a donné au Club de l'amitié l'occasion de participer à l'élaboration d'articles relatant des anecdotes liées au village de Colleret - Ostergnies.

Ces articles paraîtront sur la nouvelle brochure trimestrielle éditée par la municipalité.

Nous vous proposons de collecter ces récits, de les écrire en votre compagnie. Ces événements seront accompagnés de photos et de dessins.

Faites appel à votre mémoire et vos souvenirs surgiront pour le bonheur de toutes et de tous.

Demandez à vos proches de partager une petite partie de l'histoire de votre famille.

Le retour en arrière n'existe pas mais nous comptons sur vous pour faire ressurgir le passé grâce à une photo, une carte postale, de vieux articles de journaux, un document, un poème, un objet que vous avez dans un coin de votre grenier, au fond de quelques tiroirs ou d'une boîte précieusement gardée au fil des années...

Ce sera la chance de prendre conscience du temps qui s'écoule, avec la résolution d'aller toujours de l'avant.

Avec nostalgie, votre jeunesse, pleine d'émotions et de sentiments, sera retrouvée pour quelques instants.

Nous comptons sur votre participation, et je serai à votre disposition pour rédiger vos récits, vos anecdotes, vos événements ou vos histoires

Contact: Catherine Legrand, le jeudi au club de l'amitié.

Histoire N°1 au sein du club de l'amitié, mars 2017



Souvenirs... Souvenirs de Claude,

En ce temps là, la fanfare battait son plein et Claude y participait gaillardement.

Cette matinée de fin de semaine de juin était engageante pour quelques plaisirs.

Claude persuasif, réunit ses amis armés de leurs instruments.

Le tracteur et la charrette à foin furent mis à contribution.



La fanfare juchait sur le char improvisé, décision fut prise d'aller donner aubade aux habitants d'Ostergnies.

Première maison, premier arrêt,

Sous les fenêtres, les instruments actionnés par les musiciens se mirent en mouvement pareil à des oiseaux sur leur branche l'aubade fut donnée.

Les occupants de la maison impressionnés par cette bruyante et brillante démonstration invitèrent les chaleureux musiciens à se désaltérer.

Sitôt dit sitôt fait, dans la bonne humeur, tous levèrent leur premier verre.

La journée ne faisait que commencer. La fine équipe passa avec son char sous les fenêtres de la deuxième maison.

Le concert donné, le groupe se retrouva à l'invitation de l'habitant à boire un nouveau verre. Une belle journée pas comme les autres se préparait!

Après quelques échangent cordiaux, notre glorieuse formation continua sa tournée.

Les couples défilèrent de plus en plus vite et les verres aussi.

Les canards volèrent de plus en plus bas...

Tous les habitants de ce beau hameau eurent leurs récitals et les musiciens leurs rasades.

Ce fut une journée d'été inoubliable remplie de bonne humeur et de fous rires.

Le nombre de maisons étant limitées à Ostergnies, tracteur, char, musiciens, instruments de musique et chanteurs partirent sur Cousolre finir une journée si bien commencée et au fil des heures la fanfare devient une fanfouille et les fanfaristes des fanfarons.

A la nuit bien avancée, en balançoire, Claude, Roger, Mario, Luc, Daniel, Camille, Bernard et Michel revinrent tout joyeux, guillerets et heureux, passer une nuit bien méritée.

Mais où sont les chansons, les grandes tablées Sous les mûriers et les joies partagées? Les étés sans feu dans les collines,

Où sont-ils?

Fernand L'Antoine



Galette des rois organisée par « Le Club de l'amitié » Le 4 janvier 2017



Remise des vœux du maire à la population. Le 7 janvier 2017

Inauguration du Rucher « Api'Colleret » Le 5 avril 2017



